

Ref. 201 503 Berger-Levrault (Paris)

Département de Seine-Maritime	DELIBERATION DU COMITE DE DIRECTION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022 ----- Séance du 15 Mai 2023	Nombre de conseillers en exer Nombre de conseillers présent Nombre de suffrages exprimés
OFFICE DE TOURISME DIEPPE MARITIME		32 16 15
N° INSEE : 877 955 716		

Le comité de direction de l'office de tourisme Dieppe-Maritime, réuni sous la présidence de M. René DESPREZ, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme Emmanuelle CARU CHARRETTON, Présidente, laquelle s'étant retirée, après s'être faite présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMpte ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	91 718,22			224 016,20	-	132 297,98
Opérations de l'exercice	47 434,53	172 448,84	939 350,21	977 361,40	986 784,74	1 149 810,24
TOTAUX	139 152,75	172 448,84	939 350,21	1 201 377,60	986 784,74	1 282 108,22
Résultats de clôture	-	33 296,09	-	262 027,39	-	295 323,48
Restes à réaliser	12 613,20	7 040,00	-	-	12 613,20	7 040,00
TOTAUX CUMULES	151 765,95	179 488,84	939 350,21	1 201 377,60	999 397,94	1 289 148,22
RESULTATS DEFINITIFS	-	27 722,89	-	262 027,39	-	289 750,28
COMpte ANNEXE POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS TOURISTIQUES						
Résultats reportés			-	3 179,49	-	3 179,49
Opérations de l'exercice			298 399,56	291 643,36	298 399,56	291 643,36
TOTAUX	-	-	298 399,56	294 822,85	298 399,56	294 822,85
Résultats de clôture	-	-	3 576,71	-	3 576,71	-
Restes à réaliser					-	-
TOTAUX CUMULES	-	-	298 399,56	294 822,85	298 399,56	294 822,85
RESULTATS DEFINITIFS	-	-	3 576,71	-	3 576,71	-
CONSOLIDATION DES RESULTATS						
Résultats reportés	91 718,22	-	-	227 195,69	-	135 477,47
Opérations de l'exercice	47 434,53	172 448,84	1 237 749,77	1 269 004,76	1 285 184,30	1 441 453,60
TOTAUX	139 152,75	172 448,84	1 237 749,77	1 496 200,45	1 285 184,30	1 576 931,07
Résultats de clôture	-	33 296,09	-	258 450,68	-	291 746,77
Restes à réaliser	12 613,20	7 040,00	-	-	12 613,20	7 040,00
TOTAUX CUMULES	151 765,95	179 488,84	1 237 749,77	1 496 200,45	1 297 797,50	1 583 971,07
RESULTATS DEFINITIFS	-	27 722,89	-	258 450,68	-	286 173,57

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour le compte annexe "commercialisation de produits touristiques", les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Par un vote au scrutin public, approuve à l'unanimité,

Etaient présents : Emmanuelle CARU CHARRETTON, Loïc BEAUCAMP, Daniel BUCAILLE, Yoann COLLIN, Maryline FOURNIER, Jean-Claude GROUT, Laëtitia LEGRAND, Paul MERLIN, Patrice PHILIPPE, René DESPREZ (suppléant de Imelda VANDECANDELAERE), Christine BERT-HEVERS, Jean-François BLOC, Asdis DAN, Kévin KENNEL, Frédéric MERLE, Bryan WOY.



Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Déposé en Sous-préfecture le
Affiché le
Notifié le
Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.